

Ecrit par Echo du Mardi le 19 juin 2023

Le syndicat Rhône-Ventoux propose deux postes à temps complet



Le syndicat Rhône-Ventoux recrute un responsable administratif et financier, ainsi qu'un technicien en eau potable et assainissement collectif. Pour ces deux postes à temps complet, dont le recrutement s'effectue par voie statutaire ou contractuelle (Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique), l'établissement public basé à Carpentras doté des compétences eau potable, assainissement collectif en affermage et assainissement non collectif en régie rappelle que sont notamment concernées les filières administrative de catégorie A (attache territorial) et catégorie B (rédacteur territorial, rédacteur principal de 2° classe, rédacteur principal de 1^{re} classe), et les filières techniques de catégorie B (grade technicien, technicien principal de 2° classe, technicien principal de 1^{re} classe) et catégorie C (grade adjoint technique, adjoint technique principal de 2° classe, adjoint technique principal de 1^{re} classe).

Les missions et les profils recherchés

Sous la responsabilité de la directrice, le responsable administratif et financier assurera le management de trois agents et supervisera :

- le budget et la comptabilité,
- l'administrative générale,
- les marchés publics.



Ecrit par Echo du Mardi le 19 juin 2023

Pour assurer ce poste, il faut être capable de maîtriser les règles budgétaires et comptables d'un établissement public, avoir des connaissances de la réglementation relative à la Commande Publique, mais aussi du fonctionnement des collectivités territoriales, des processus décisionnels et du rôle du contrôle de légalité, avoir de fortes capacités managériales, de bonnes qualités relationnelles, être discret, rigoureux, réactif, organisé, disponible et assidu, avoir un sens du service public et du devoir de réserve, de bonnes qualités rédactionnelles et maîtrise du français, un capacité d'initiative et de réaction, ainsi qu'une bonne maîtrise de l'outil informatique.

Pour ce qui est du technicien en eau potable et assainissement collectif, il sera sous la responsabilité de la directrice et du directeur technique. Il devra assurer :

- le suivi des travaux de renouvellement des réseaux AEP et assainissement collectif,
- le suivi et contrôle des missions de maîtrise d'œuvre, du délégataire ainsi que de tous les prestataires intervenant dans le déroulement des projets dont il a la charge,
- la rédaction ou vérification des pièces techniques des marchés publics et la participation aux commissions des marchés,
- l'élaboration, la mise en place et le suivi des schémas directeurs concernant son secteur,
- la vérification des demandes de subventions,
- la participation à l'élaboration de l'inventaire relatif aux servitudes liées aux ouvrages publics en domaine privé ainsi qu'à leur régularisation, en lien avec la responsable du foncier,
- le suivi et la relance pour faire avancer les dossiers des achats et conventions auprès du prestataire / MOE en relation avec la responsable du service foncier,
- les relations avec les communes, intercommunalités, administrations et usagers pour le suivi des travaux,
- la participation aux actions de communication sur les travaux de son secteur en lien avec la responsable de la communication.

Ce poste requiert d'avoir une formation technique dans le domaine de l'eau et l'assainissement et une base de connaissances techniques solides, cinq ans d'expérience de terrain avérée dans la distribution d'AEP et la collecte Eaux Usées, la maîtrise des outils informatiques, le permis B, de bonnes qualités relationnelles, de l'autonomie, être force de propositions et avoir des capacités à rendre compte. Il faut également savoir faire l'analyse des enjeux, avoir un esprit de synthèse et pouvoir anticiper des situations, avoir une bonne expression écrite et orale et des qualités d'organisation, un sens du service public et pouvoir se rendre disponible.

Rémunération et dépôts de candidature

Avec les deux postes viennent une rémunération statutaire, un régime indemnitaire, le CNAS, des tickets restaurant, ainsi que la participation de l'employeur à la protection sociale.

Les candidatures doivent être adressées par mail à l'adresse i.brawanski@rhone-ventoux.fr et doivent comporter une lettre de motivation, un CV, une photo, le dernier arrêté de situation administrative si



Ecrit par Echo du Mardi le 19 juin 2023

vous êtes fonctionnaire, et le dernier bulletin de salaire. Le courriel doit être adressé avant ce vendredi 23 juin à l'attention de :

Monsieur le Président du Syndicat RHONE VENTOUX 595, chemin de l'hippodrome 84201 CARPENTRAS CEDEX

V.A.